

La politique nationale vise principalement à :

- stimuler la croissance économique du pays
- préserver sa souveraineté et son indépendance
- travailler à la paix et à la sécurité
- promouvoir la justice sociale
- enrichir la qualité de la vie
- maintenir l'harmonie du milieu naturel.

L'orientation de la politique extérieure dépend de la priorité que le gouvernement du Canada désire accorder à l'un ou l'autre des objectifs susmentionnés étant donné la conjoncture sur le plan international et national, et compte tenu, en particulier, des ressources dont il dispose.